



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VEGGISAN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	VEGGISAN
Numéro du produit	C014 EV
Identification interne	Special

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Effervescent chlorine tablets for disinfection of surfaces & utensils in food processing & catering.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Evans Vanodine International Brierley Road Walton Summit Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 Fax: 01772 626 000 qclab@evansvanodine.co.uk
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.45pm - 01772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - 01772 318 818 - Lundi à vendredi.
--------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

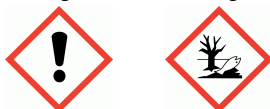
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
--------------------	---

VEGGISAN

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301 EN CAS D'INGESTION:
 P315 Consulter immédiatement un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Contient TROCLOSÈNE SODIQUE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

TROCLOSÈNE SODIQUE	30-60%
Numéro CAS: 2893-78-9	Numéro CE: 220-767-7
Facteur M (chronique) = 1	
Spec Conc Limits :- STOT SE 3 (H335) >=10%, EUH031 >=10%	

Classification

Ox. Sol. 2 - H272
 Acute Tox. 4 - H302
 Eye Irrit. 2 - H319
 STOT SE 3 - H335
 Aquatic Chronic 1 - H410

ACIDE ADIPIQUE	20-25%
Numéro CAS: 124-04-9	Numéro CE: 204-673-3

Classification

Eye Irrit. 2 - H319

CARBONATE DE SODIUM	3-5%
Numéro CAS: 497-19-8	Numéro CE: 207-838-8

Classification

Eye Irrit. 2 - H319

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

VEGGISAN

Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Oxydant - Prise en charge combustion ... Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants. Oxydant. Le produit augmente le risque d'incendie et peut accélérer la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Maintenez les récipients frais par la pulvérisation avec de l'eau pour réduire des risques d'explosion.... Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Dangereux pour l'environnement. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

VEGGISAN

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec les yeux. Eviter l'inhalation de poussières. Ne pas mélanger avec un acide.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné des produits inflammables et combustibles. Conserver dans un endroit frais. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

CARBONATE DE SODIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 5 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

SODIUM BICARBONATE (Sodium Hydrogen Carbonate) (CAS: 144-55-8)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Il est recommandé de utiliser une protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Autre protection de la peau et du corps N'est pas requise.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Comprimé.
Couleur	Blanc.
Odeur	Odeur faible Chlore.
pH	pH (solution diluée): 5.0 - 6.0 @ 1%
Point de fusion	Non applicable.

VEGGISAN

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Densité relative	Non applicable.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Forme des gaz toxiques en contact avec un acide. Réducteurs forts.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...
---	---------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Alcalis, acides, sels métalliques et les agents réducteurs ...
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...
------------------------------	---

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
--	---

ETA orale (mg/kg)	2 709,4366717
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Dangereux pour l'environnement. Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Le produit peut affecter l'alcali (le facteur pH) de l'eau & Chlorine, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.
--------------------	---

12.1. Toxicité

VEGGISAN

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Ce produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Livré dans les formats d'emballages qui ne sont pas classé pour le transport ...

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) .

Nom d'expédition (IMDG) .

Nom d'expédition (ICAO) .

Nom d'expédition (ADN) .

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

VEGGISAN

Législation UE Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...

Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...

Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée comme non applicable car ce produit est un mélange ...

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
GHS: Système général harmonisé.
Spec Conc Limits = Limites de concentration spécifiques...

Sigles et abréviations utilisés dans la classification Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité chronique
Eye Irrit. = Irritation oculaire
Ox. Sol. = Matières solides comburantes
STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Références littéraires clés et sources de données Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 Méthode de calcul...

Commentaires sur la révision Fiche de données de sécurité modifiée conformément à l'amendement du Règlement de la Commission REACH (UE) n° 2015/830 (2,3,15&16) ...

Date de révision 24/11/2017

Révision 9

Statut de la FDS Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...

Mentions de danger dans leur intégralité H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.